

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Diplôme d'État d'aide-soignant¹

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITÈRES D'EVALUATION
A1. Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités	<p>C1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <p>1. Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage</p> <p>2. Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et /ou les handicaps, les ressources et les capacités physiques et psychiques de la personne</p> <p>3. Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention</p> <p>4. Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne</p> <p>5. Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne</p> <p>6. Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Etude de situation -Evaluation des compétences en milieu professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence de l'analyse de la situation de la personne -Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne -Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement -Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale Pertinence dans l'accompagnement des aidants

¹ Annexes I et II de l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	7. Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation 8. Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne		
A2. Identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates	<p><i>C2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</i></p> <p>1. Identifier les signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires 2. Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter 3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle 4. Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant 1</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités -Repérage des situations à risque Pertinence des mesures de prévention proposées -Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A3. Observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé	<p>C3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins</p> <p>1. Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution</p> <p>2. Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies</p> <p>3. Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés</p> <p>4. Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique</p> <p>5. Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluriprofessionnelle</p> <p>6. Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Etude de situation -Evaluation comportant une pratique simulée -Evaluation des compétences en milieu professionnel -Obtention de l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 	<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée -Conformité des modalités de recueil des données -Pertinence de l'analyse des informations recueillies et de l'identification des risques
A4. Collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques	<p>C4.-Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>1. Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin</p> <p>2. Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences</p> <p>3. Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins</p> <p>4. Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser -Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques -Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation -Analyse de la qualité du soin réalisé

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>5. Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri- professionnelle à partir de l'évaluation de la situation</p> <p>6. Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation</p> <p>7. Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention</p>		
A5 Installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation	<p>C5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p> <p>1. Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement</p> <p>2. Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées</p> <p>3. Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe</p> <p>4. Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie</p> <p>5. Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences</p> <p>6. Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources -Conformité des modalités d'installation et de mobilisation de la personne -Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace -Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises
A6. Accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage	<p>C6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage</p> <p>1. Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale</p> <p>2. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle -Qualité des soins relationnels auprès de la personne et de son entourage -Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>3. Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluriprofessionnelle</p> <p>4. Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique</p> <p>5. Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin</p> <p>6. Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée -Evaluation des compétences en milieu professionnel 	
A7. Accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels	<p>C7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</p> <p>1. Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure</p> <p>2. Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation</p> <p>3. Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation</p> <p>4. Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement</p> <p>5. Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage</p> <p>6. Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel -Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A8. Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités, au lieu et aux situations d'intervention gestion des risques	<p>C8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p> <p>1. Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques</p> <p>2. Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques</p> <p>3. Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission</p> <p>4. Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets</p> <p>5. Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité</p> <p>6. Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel -Evaluation des compétences en milieu professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation -Pertinence de l'analyse de l'application des règles : <ul style="list-style-type: none"> . de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie . de traçabilité . liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets -Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement
A9. Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	<p>C9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p> <p>1. Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences</p> <p>2. Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter</p> <p>3. Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence du repérage et du traitement des anomalies -Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés -Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail
A10. – Transmission quels que soient l'outil et les	C10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes		<ul style="list-style-type: none"> -Fiabilité du recueil des données -Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<i>modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités</i>	<p><i>pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</i></p> <p>1. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée</p> <p>2. Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité</p> <p>3. Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluriprofessionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée -Evaluation des compétences en milieu professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> -Qualité des transmissions
<i>A11. Organisation de son activité au sein d'une équipe pluriprofessionnelle en garantissant la qualité et gestion des risques</i>	<p><i>C11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques</i></p> <p>1. Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention</p> <p>2. Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluriprofessionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles</p> <p>3. Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer</p> <p>4. Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel</p> <p>5. Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs -Pertinence de l'organisation de son activité -Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques -Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure -Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle -Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>6. Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluriprofessionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques</p> <p>7. Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation</p> <p>8. Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences</p>		